

PARC ÉOLIEN des VENTS DU SEREIN

Lettre d'informations semestrielle – octobre 2023



Édito

“Chère Madame, cher Monsieur,

Tout d’abord, nous souhaitons une nouvelle fois vous remercier pour votre patience et votre confiance à l’égard du projet éolien des Vents du Serein.

Dans le cadre du recours portant sur celui-ci, le Conseil d’Etat a rendu sa décision le 9 août dernier en concluant à l’annulation de l’arrêt de la Cour Administrative d’Appel (CAA). Pour rappel, celle-ci avait révoqué les arguments des requérants et validé la faisabilité de notre projet.

Le Conseil d’Etat, quant à lui, a conclu que la CAA avait commis une erreur de droit en n’appliquant pas l’arrêté du 22 juin 2020 demandant la modification des garanties financières pour les projets d’énergie renouvelable. Il a, donc, renvoyé à la CAA le soin de corriger cette erreur.

Compte-tenu de cette décision, le début du chantier est malheureusement retardé de quelques mois. Nous espérons pouvoir démarrer les travaux au printemps prochain, de manière à mettre en service le parc début 2026.

Dans l’intervalle, nous poursuivons nos démarches afin de minimiser le retard accumulé. Le géomètre s’est notamment occupé du bornage des parcelles essentielles au projet dans le but de rédiger les baux notariés, qui devraient être signés sous peu. En outre, notre responsable chantier s’attelle d’ores et déjà à la préparation de la phase travaux.

Parallèlement, nous avons pris la décision d’augmenter la puissance des éoliennes qui seront installées. Elles auront désormais une puissance de 4,2 MW, contre 3,6MW précédemment. A noter que ce changement n’aura aucun impact sur leur taille. Cela nous a également permis de préparer notre dossier de participation à l’appel d’offres de septembre, proposé par la commission de régulation de l’énergie (CRE), dans l’optique d’obtenir un tarif pour le rachat de l’électricité que produira le parc, avec des machines de 4,2MW.

Enfin, nous avons été ravis, en mai dernier, de découvrir, de participer et de mécéner l’évènement des "Savonnettes de Poilly" qui a été un franc succès.

Nous restons disponibles et à votre écoute pour échanger sur le projet et les énergies renouvelables en général.”

Les chiffres clés du projet



2 communes
Poilly-sur-Serein et Sainte-Vertu



3,6 >> 4,2MW
de puissance unitaire



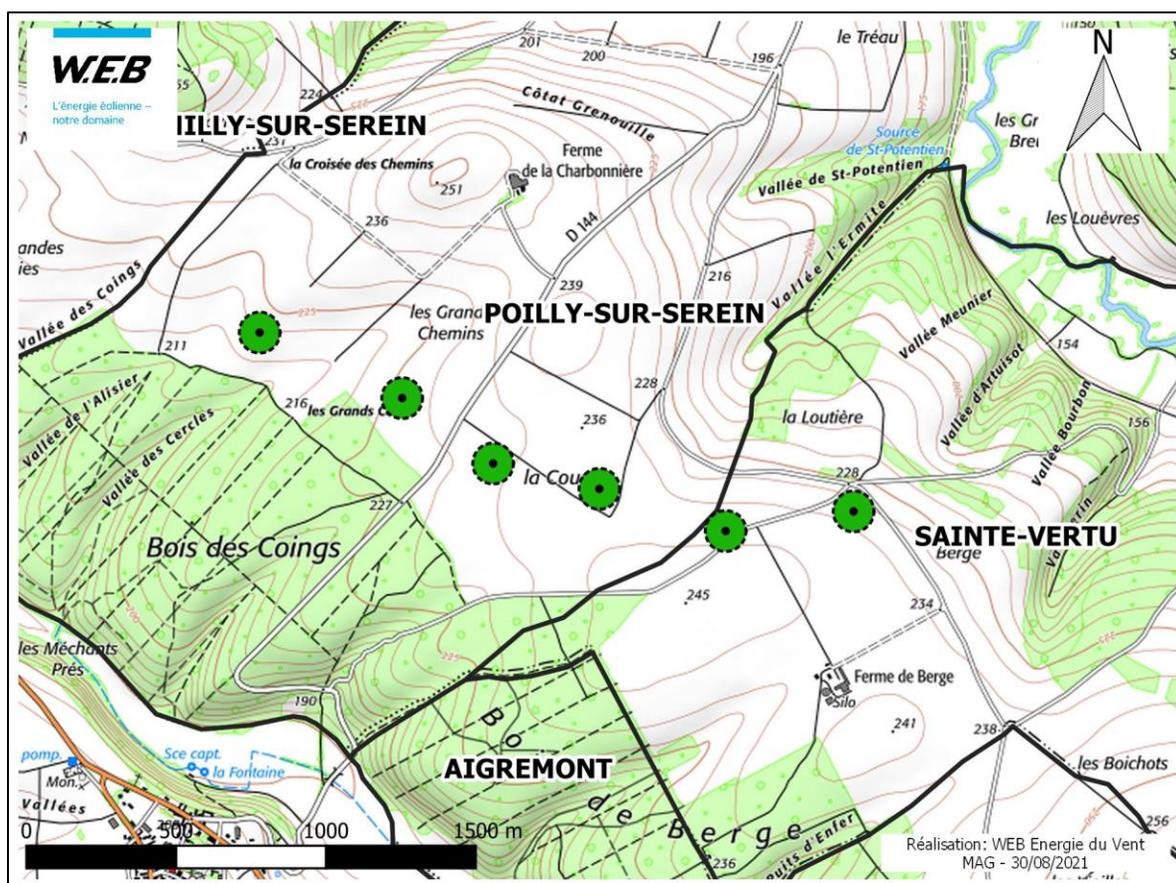
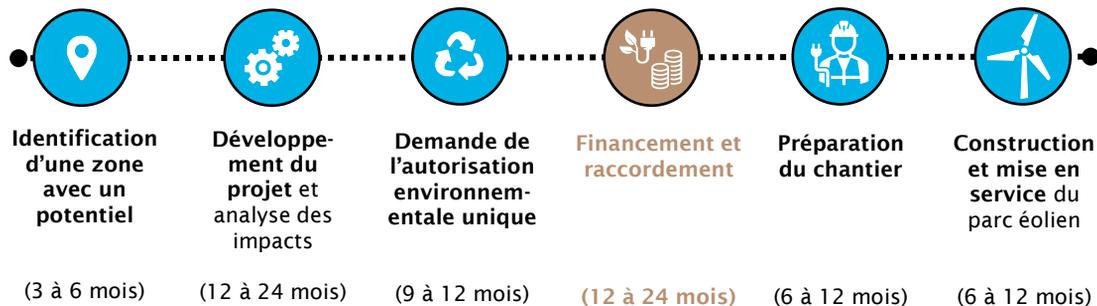
6 éoliennes
180 m de hauteur
max. en bout de pale



21 000 foyers
de consommation électrique
annuelle hors chauffage

Les étapes clés d'un projet éolien

Nous sommes ici !



Vous avez une question?



Marien NOËL
Responsable Régional Est
06 61 45 40 70
marien.noel@web.energy



Marie BRUCKERT
Cheffe de projet
06 08 05 81 20
marie.bruckert@web.energy



Julien POTHIER
Responsable construction
07 88 54 23 67
julien.pothier@web.energy

Pour en savoir plus sur l'énergie éolienne : www.info-eolien.fr